AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي

UNION AFRICAINE
UNIÃO AFRICANA

Cinquième Conférence des Ministres Africains de l'Intégration
5-9 septembre 2011
Hôtel Intercontinental
Nairobi, Kenya

COMAI/Decl. (V)

DECLARATION

Nous, Ministres africains de l'intégration, réunis en la cinquième Conférence à Nairobi, au Kenya, les 8 et 9 septembre 2011,

Rappelant les engagements des Chefs d'Etat et de Gouvernements en matière de développement et d'intégration de notre continent, tels que consignés dans l'Acte constitutif de l'Union africaine (2000), le Traité instituant la Communauté économique africaine (AEC) de 1991, la Déclaration de Syrte du 9 septembre 1999 et la Déclaration d'Accra de juillet 2007,

Considérant les décisions Assembly/AU/Dec.112 (VII) et Assembly/AU/Dec.113 (VII) de la septième session ordinaire de la Conférence de l'Union relatives respectivement au moratoire sur la reconnaissance des CER et l'institutionnalisation de notre Conférence,

Considérant également la décision du Sommet conjoint des Chefs d'Etat de la CAE, du COMESA et de la SADC, de juin 2011 lançant les négociations de la zone de libre échange tripartite et la détermination de mettre en place rapidement une zone de libre échange intégrant les trois communautés.

Rappelant les recommandations de la quatrième Conférence (COMAI IV) de mai 2009.

Après un échange de vues approfondi sur l'état de l'Intégration de notre continent, sur l'état de mise en œuvre des recommandations de la COMAI IV ainsi que sur l'examen du Plan de mise en œuvre du Programme Minimum d'Intégration (PMI) et de l'Etude sur la Quantification des scénarii de rationalisation des CER,

Reconnaissant l'importance de l'autonomisation des organisations régionales et continentales,

Ayant pris note des recommandations contenues dans le rapport de la réunion d'experts,

Ayant délibéré sur le thème «**Intégration et Souveraineté**», et

Nous félicitant de l'atmosphère de franchise et de cordialité qui a caractérisé nos travaux,

Intégration et Souveraineté

1) **Invitons** les Etats membres à accélérer le processus d'intégration par l'autonomisation des organisations régionales et continentales dans des domaines spécifiques qui ont fait l'objet de consensus et à initier, à cet égard, des actions en vue de:

   i. favoriser la libre circulation des personnes, des biens, des services et des capitaux;

   ii. accélérer la ratification et la mise en œuvre effective des instruments juridiques adoptés dans le cadre du processus d'intégration; et

   iii. privilégier des partenariats intra-africains.

2) **Invitons** également les Etats membres, l'UA et les CER à développer des programmes et projets multinationaux dans des domaines tels que l'eau, l'énergie, l'environnement, la santé et à lutter contre les pandémies transfrontalières telles que le VIH/SIDA, l'ébola, la fièvre de la vallée du Rift et la fièvre jaune.

Etat de l'Intégration

1) **Exhortons** les Etats membres à internaliser les instruments juridiques et à prendre en compte les programmes et projets d'intégration régionaux et continentaux dans leur processus de planification;

2) **Encourageons** les Etats membres, à inscrire dans leur législation un engagement en faveur du processus d'intégration;

3) **Demandons** à la CUA de:

- consacrer un de ses Sommets annuels aux questions de développement et d'intégration;
- présenter, lors des Conférences de l'Union, un rapport sur l'état de l'intégration; et
- inviter les CER à faire des présentations à toutes les réunions de la COMAI sur l'exécution de leurs activités.

Mise en œuvre des recommandations de la Conférence des Ministres africains de l'Intégration (COMAI)

Invitons les Etats membres à désigner des points focaux devant interagir régulièrement avec la Commission en matière de mise en œuvre des décisions relatives à l'intégration.

Le Plan d'Action de mise en œuvre du Programme Minimum d'Intégration (PMI)

Demandons à la CUA d'accélérer la soumission, pour adoption, à la Conférence de l'Union, du Plan d'action révisé du Programme Minimum d'Intégration et mettre en place un mécanisme de suivi et d'évaluation du Plan.

Etude sur la quantification des scénarii de rationalisation des CER

1) **Invitons** les organes compétents de l'UA à prendre note de l'Etude sur la quantification des scénarii de rationalisation des CER.

2) **Demandons** aux autres CER de s'inspirer de l'arrangement tripartite entre la CAE, le COMESA et la SADC et capitaliser sur les avancées enregistrées en matière d'intégration monétaire par la CEMAC et l'UEMOA

Aide aux Pays les Moins Avancés (PMA)

Demandons à la Commission de l'UA, en collaboration avec la CNUCED et la CEA, d'élaborer une stratégie durable et efficace de croissance et de développement pour sortir les Pays africains du Groupe des Pays les Moins Avancés (PMA).

Motion de remerciements

Exprimons à Son Excellence M. Mwai KIBAKI, Président de la République du Kenya, à son Gouvernement et au peuple kenyans, notre sincère gratitude pour avoir accepté d'abriter notre

Conférence, pour l'hospitalité légendaire accordée à toutes les délégations ainsi que pour les facilités mises à la disposition de la Conférence et qui ont significativement contribué à son succès.

Fait à Nairobi, Kenya, le 9 Septembre 2011.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository **http://archives.au.int**

Specialized Technical and representational Agencies Permanent Mission of the African Union in Brussels

2011-10-14

Report and the Declaration of the Fifth Conference of African Ministers in charge of Integration (COMAI V) held in Nairobi, Kenya from 5 to 9 September 2011

Permanent Mission of the African Union

http://archives.au.int/handle/123456789/5629

Downloaded from African Union Common Repository